

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est
obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 **INSTAGRAM**
@armees.jeunesse

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

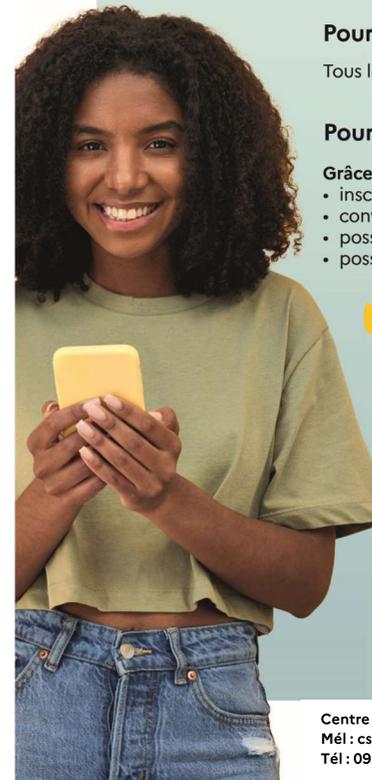
 **X**
@DSNJeunesse

 **YOUTUBE**
@SGArmees

Centre du service national et de la jeunesse de Besançon
Mél : csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr
Tél : 09.70.84.51.51

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est
obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 **INSTAGRAM**
@armees.jeunesse

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

 **X**
@DSNJeunesse

 **YOUTUBE**
@SGArmees

Centre du service national et de la jeunesse de Besançon
Mél : csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr
Tél : 09.70.84.51.51